



## “Prendre conscience des réalités guyanaises”

Le rapport du sénateur de Guyane, Antoine Karam, fait au nom de la délégation aux entreprises dresse le portrait sans concession mais lucide d'un territoire trop souvent méconnu en raison de son éloignement de la métropole.

Par Antoine Karam, Sénateur (app. LREM, Guyane)

## “Soutenir le développement endogène de la Guyane par l'investissement et la formation”



Le rapport d'information fait au nom de la délégation aux entreprises du Sénat sur la situation et les perspectives de développement des entreprises en Guyane dresse un constat sans appel sur les dures réalités de leur quotidien.

**Entre difficultés structurelles et atouts indéniables : une équation à résoudre**

De par l'enclavement, la géographie, le chômage et le coût de la vie, les entre-

prises guyanaises souffrent d'un contexte contraint auquel s'ajoutent un manque patent d'infrastructures, une insécurité élevée et d'importantes difficultés administratives (délais de paiement du secteur public, complexité des procédures et des normes).

Mais dans le même temps, la Guyane est aussi reconnue pour avoir des potentialités exceptionnelles (positionnement géostratégique, ressources naturelles, démographie dynamique) susceptibles d'en faire une terre d'opportunités incomparable.

C'est bien cette équation que nous devons résoudre pour placer ce territoire sur le chemin d'une croissance qui lui tend les bras.

**Soutenir le développement des entreprises par l'investissement et la formation**

Suite au mouvement social historique qui a secoué la Guyane entre février et avril 2017, le Président de la République, Emmanuel Macron, a choisi de s'y dépla-

cer dès octobre afin de partager sa vision pour les Outre-mer, et pour la Guyane en particulier.

Le Chef de l'Etat s'est engagé à rénover l'action publique avec une administration plus claire capable d'adapter les procédures et les délais aux réalités ultramarines.

Il souhaite également repenser les dispositifs de soutien aux entreprises de manière à les solliciter plus facilement et favoriser ainsi le développement de filières locales par une bonne utilisation de la commande publique. Enfin, il veut mieux structurer les secteurs économiques (énergie, numérique, recherche, agriculture, ...) afin de développer plus rapidement les filières et les projets.

Ces annonces vont incontestablement dans le bon sens. Toutefois, elles devront, pour être efficaces, soutenir une politique d'investissement.

Il s'agit d'une recommandation de notre délégation qui me paraît essentielle : accompagner par l'investissement et la formation la croissance de la Guyane au

En visite en Guyane en octobre dernier, le Chef de l'Etat a été très clair. « Je ne suis pas le Père Noël parce que les Guyanais ne sont pas des enfants » a-t-il lancé à Maripasoula (sud-ouest, à la frontière fluviale du Surinam), la plus vaste commune de France. Et d'ajouter : « Je suis ici avec de l'ambition pour la Guyane mais je ne suis pas venu faire des promesses, ce temps-là est fini ». Des propos accueillis avec circonspection dans un territoire en but à de nombreuses difficultés.

Or, il se trouve que quelques semaines avant ces propos présidentiels, en septembre, une mission de la délégation aux entreprises du Sénat s'était rendue en Guyane. A son retour, son rapporteur, **Antoine Karam**, sénateur de Guyane mettait déjà en garde les autorités sur les difficultés économiques guyanaises et sur les réalités d'un territoire aussi vaste que l'Autriche, toutes décrites dans son rapport. Economiquement, la Guyane a en croire la mission subirait une double peine : confrontées aux mêmes difficultés que leurs consoeurs de l'hexagone, les entreprises guyanaises souffrent en plus de maux spécifiques à ce territoire : insécurité, insuffisance des infrastructures, difficultés d'accès au foncier, manque de main d'oeuvre qualifiée, approvisionnements coûteux, longueur des délais de paiement, étroitesse du marché guyanais, concurrence des pays limitrophes non soumis aux règles européennes, etc.

**Un PIB deux fois inférieur à celui de la France mais supérieur à celui de ses voisins**

Pour Antoine Karam, la réalité guyanaise ne peut se comprendre qu'à l'aune de

l'éclairage de plusieurs éléments structurels. Et le sénateur de commencer par l'enclavement et de l'insuffisance des infrastructures de la Guyane qui n'est desservie que par deux compagnies aériennes, « avec des billets pour Paris très chers et avec peu de vols pour d'autres destinations ». La Guyane n'est pas mieux lotie question desserte maritime qui est trustée par deux compagnies CMA-CGM et Marfret qui pratiquent des tarifs très élevés. Il n'existe pas de chemin de fer ; la seule route principale qui longe le littoral est menacée d'engorgement et la Guyane est « riche » de zones blanches en téléphonie mobile. Autre élément, celui lié à la mitoyenneté avec des pays émergents ou en développement. Et si, rappelle le sénateur, le PIB de la Guyane est deux fois inférieur à celui de la France, il reste cependant supérieur à ses voisins (Brésil, Suriname). Enfin, bien évidemment il faut tenir compte de l'évolution démographique « explosive » du territoire. « Même si la croissance économique guyanaise (1,9 % en 2016) est supérieure à celle de l'hexagone (1,3 %), elle ne suffit pas au regard de la croissance démographique ». La population guyanaise, 260 000 personnes a doublé en vingt ans et devrait encore doubler d'ici 2040 ! Et tout

lieu de se satisfaire de sa dépendance à l'égard de l'hexagone.

C'est à la fois la demande expresse du collectif Pou Lagwiyann dékolé et de l'ensemble des élus ainsi que le sens de l'Accord de Guyane, signé le 21 avril 2017.

**Une année 2018 décisive**

Avec le lancement des Etats généraux, les mois à venir seront déterminants pour répondre aux défis structurels de la Guyane.

Désenclavement du territoire, y compris au plan numérique, libération du foncier au profit d'activités économiques, désenclavement de l'étau normatif : nous

devons formuler des propositions et passer à la concrétisation pour mettre fin à certaines situations ubuesques. Encore combien de temps nos marchandises et matières premières importées des pays voisins devront transiter par Bilbao ou Le Havre pour être contrôlées ?

Par ailleurs, tout le monde est convaincu qu'une stratégie articulée autour de la recherche et de l'exploitation des ressources naturelles réunit toutes les conditions pour faire de la Guyane un territoire attractif. Mais faut-il encore la définir clairement et lui donner des priorités.

Enfin, si la Guyane veut trouver le moyen de son développement autonome, elle

doit tracer son chemin de croissance et disposer de la liberté suffisante pour s'inscrire dans son contexte régional. La question statutaire est donc fondamentale.

A cet égard, je constate que le Président de la République s'est dit prêt à modifier la Constitution. Il n'est donc pas opposé au principe.

2018 sera d'autant plus décisive qu'il conviendra ensuite, sur la base des conclusions respectives des Etats généraux et des Assises, de mettre en œuvre les traductions budgétaires.

Il est important aujourd'hui de prendre date. 2019 nous dira si le changement de paradigme que nous attendons est bien au rendez-vous. ■

**“Si la Guyane veut trouver le moyen de son développement autonome, elle doit tracer son chemin de croissance et disposer de la liberté suffisante pour s'inscrire dans son contexte régional. La question statutaire est donc fondamentale”**